

GENRE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PAIX

Messages clés¹

- Le personnel de la DDC doit tenir compte du fait que hommes et femmes sont à la fois des acteurs et des victimes des conflits armés.
- Les stades d'un conflit (avant, pendant et après) font partie d'un processus interactif complexe comportant tout au long de son déroulement des implications liées à la question de l'égalité hommes-femmes. Les programmes de développement doivent par conséquent être planifiés et mis en œuvre à partir d'une analyse de contexte sensible aux conflits, c'est-à-dire prenant en considération les divers besoins et rôles des hommes et des femmes en période de conflit et de paix.
- La violence dans la sphère privée domestique et la violence dans les lieux publics comme la rue forment un continuum de violence. Il faut que les initiatives visant la diminution de la violence prennent en compte la violence à la maison aussi bien que la violence dans les lieux publics en se référant aux différents besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons.
- Le personnel de la DDC doit planifier des programmes et projets fondés sur une compréhension élargie de la violence recouvrant non seulement la violence personnelle (directe, physique, «armée»), mais aussi la violence structurelle (indirecte) et culturelle (qui légitime) à l'endroit des femmes, des hommes, des filles et des garçons.
- Un travail sur le genre sensible aux conflits est un travail qui permet aux femmes et aux hommes de faire face à leurs besoins tout en les aidant à reconnaître leurs besoins et droits réciproques.
- Les organisations communautaires locales sont souvent dirigées par des femmes. Ces dernières jouent un rôle clé au cours des situations de conflit, non seulement en couvrant des besoins fondamentaux, mais aussi en occupant un «espace consacré au plaidoyer». Les groupes de femmes qui ont contribué à encourager la confiance et la collaboration devraient être impliqués de manière plus active dans les processus formels et informels de développement de la paix et de réconciliation.

INTRODUCTION

La présente fiche de conseils sur le genre et le développement de la paix indique comment prendre systématiquement en considération les aspects du genre (en d'autres termes les rôles que la société réserve aux femmes et aux hommes) dans la stratégie, la planification, l'exécution, le suivi et l'évaluation des programmes. Elle donne également un aperçu des points thématiques particuliers nécessitant un engagement pour intégrer des considérations de genre durant le cycle de conflit. Pourquoi le genre est-il si important dans les activités de réduction de la violence et de développement de la paix?

Les différentes formes de conflits violents n'ont pas les mêmes effets sur les hommes et les femmes, ni

sur les relations de genre. Par suite de l'effondrement des structures économiques et de la désintégration des relations familiales et sociales, les femmes sont généralement plus gravement touchées que les hommes quand, sous l'effet de la guerre, la violence dans la sphère privée domestique s'accroît. Le viol systématique de femmes, notamment de jeunes filles vierges et de jeunes femmes, apparaît comme une stratégie de guerre délibérée dans le but d'humilier également les hommes du camp ennemi. Cela n'entraîne pas seulement une immense détresse et des traumatismes mentaux chez les femmes et les familles directement touchées, mais peut aussi conduire à des grossesses non voulues et mettre de plus en danger la santé

et la vie des femmes dès lors exposées à des avortements risqués et à une contamination par le VIH/sida ou d'autres maladies sexuellement transmissibles.

Ainsi le genre joue-t-il un rôle durant tout le cycle de conflit, raison pour laquelle on doit considérer les conflits et la violence comme des activités comprenant une dimension genre.

Cela signifie que:

- «les acteurs sociaux, les femmes et les hommes vivent la violence et les conflits différemment, tant comme victimes que comme auteurs ; et que
- les femmes et les hommes n'ont pas le même accès aux ressources (y compris le pouvoir et les compétences décisionnelles) durant les conflits et lorsque sévissent les conditions de la violence».²

En outre, dans leurs approches et méthodes, les processus de paix ne sont pas neutres quant au genre. Du fait que dans la plupart des sociétés, les femmes peuvent plus difficilement accéder au pouvoir et aux ressources et les contrôler, les processus de paix restent très largement entre les mains des

hommes. Il y a lieu de tenir compte de ces différences lors de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des programmes pour que les femmes puissent participer aux processus de paix et à la reconstruction de sociétés déchirées par la guerre sur un pied d'égalité avec les hommes.

«Être guidé par une perspective d'égalité hommes-femmes lorsqu'on travaille à des stratégies de réduction de la violence et de développement de la paix est important parce que:

- les femmes et les hommes ont souvent en tant qu'acteurs sociaux des rôles, des relations et des identités différents dans les initiatives de développement de la paix et de réduction de la violence ; et que
- les femmes et les hommes peuvent avoir des besoins et des intérêts différents qui tous devraient être pris en considération par une initiative de développement de la paix dans le but de résoudre non seulement des problèmes pratiques, mais également des intérêts stratégiques sous-jacents se rapportant à des rapports de force liées à la problématique genre».³

EXEMPLE D'UNE INITIATIVE DE LA DDC

Prévention de la violence domestique envers les femmes au Vietnam

Réduire la vulnérabilité des femmes à la violence familiale fait partie des objectifs spécifiques de la Stratégie globale de croissance et de réduction de la pauvreté 2001-2010 et du Plan d'action pour la promotion des femmes à l'horizon 2005 du gouvernement du Vietnam. La DDC soutient les efforts faits en vue d'atteindre l'objectif de réduction et d'élimination de la violence sexospécifique par le biais de différents projets bilatéraux et multilatéraux. La DDC apporte notamment son appui à un projet de renforcement de la conscience visant l'équité dans les rapports hommes-femmes et la prévention de la violence domestique envers les femmes dans la province de Ninh-Binh. Ce projet s'emploie essentiellement à susciter parmi les citoyens et au niveau des autorités locales une plus grande conscience des droits de la femme ainsi que de l'opportunité d'un développement équilibré des relations entre hommes et femmes, de la prévention des violences domestiques à l'endroit des femmes par la mise en place d'un système d'intervention approprié et d'un renforcement des capacités du Centre de santé reproductive et familiale (*Centre for Reproductive and Family Health/RaFH*), partenaire exécutif local. Ce projet est complémentaire d'un projet d'intégration de l'égalité hommes-femmes au sein de la famille dans le programme de santé reproductive de la population du Vietnam, mis en œuvre par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA).

Pour plus d'informations: www.sdc.org.vn/

GENRE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PAIX

CONCEPTS CLÉS

Genre

Le genre n'a pas trait aux aspects biologiques caractéristiques des hommes et des femmes mais se rapporte aux comportements différents des uns et des autres et à ce que l'on attend d'eux dans leurs rôles sociaux respectifs, et résulte de processus de socialisation distincts. Les modèles quant aux rôles des hommes et des femmes et les attentes à leur égard s'apprennent, sont fonction du temps et varient selon les cultures. La prise en compte des rôles différents des hommes et des femmes améliore l'efficacité et l'efficacité des projets et programmes de la DDC. Les rôles liés au genre sont en étroite rapport avec l'identité, et, inversement, l'image qu'ont les personnes d'elles-mêmes procède en partie de leur place dans le cadre du genre. Par ce fait, les changements relatifs aux rôles assignés par le genre ont une dimension de provocation. Dans la plupart des cultures, le genre est aussi un symbole différenciateur. Lorsque des propriétés duelles telles que «agressivité» et «sollicitude» sont considérées comme étant culturellement masculines respectivement féminines, la redéfinition du genre se révèle difficile.⁴ On peut également être partagé entre un attachement au genre et un attachement à la culture. L'universalité des droits des femmes peut être mise en question par les parties au conflit au nom de la culture et de pratiques et usages locaux. Dans un certain nombre de cas une approche normative des droits humains avive les tensions. Pour éviter une escalade des conflits, une approche pragmatique des droits humains (par exemple en finançant des livres scolaires qui ne reproduisent pas les rôles discriminatoires liés au genre) peut permettre d'obtenir de meilleurs résultats.

Égalité entre hommes et femmes

L'égalité entre hommes et femmes réclame que les femmes et les hommes puissent profiter de manière égale des biens, possibilités, ressources et récompenses valorisés par la société. L'égalité entre hommes et femmes ne veut pas dire que les femmes et les hommes doivent devenir pareils les uns aux autres, mais qu'ils disposent, dans le cadre d'initiatives de réduction de la violence aussi bien que durant des processus de développement de la paix, de chances égales. Le personnel de la DDC doit par conséquent inclure dans ses objectifs celui de l'égalité hommes-femmes comme une valeur centrale.

Une compréhension large de la violence

La violence n'inclut pas seulement la violence directe qui caractérise les conflits armés, mais aussi

la violence structurelle et les actions qui désavantagent certaines personnes en raison de leur sexe, de leur origine, de leur appartenance ethnique ou de leurs convictions politiques. Il s'ensuit pour la DDC que la prévention de la violence ne signifie pas seulement prévenir la violence directe (armée), mais aussi influencer sur les gens, les structures et les symboles qui emploient, encouragent, propagent ou légitiment la violence directe, structurelle et/ou culturelle de quelque façon que ce soit à l'encontre des femmes, hommes, jeunes filles et garçons.⁵

Extension du sens donné à la paix

La définition donnée de la paix par la DDC englobe l'absence de violence aux niveaux personnel, structurel et culturel, de même qu'un système social juste. Cela inclut l'égalité des sexes, les mêmes droits, possibilités et pouvoirs de décision pour les hommes et les femmes – autant d'exigences sine qua non pour un système social juste. Ainsi, les considérations d'égalité entre les femmes et les hommes constituent-elles une condition préalable à tout programme et projet de la DDC mis en œuvre dans des régions en conflit ou en guerre ainsi qu'au sein de sociétés supposées «en paix».⁶

Une compréhension plus large de la notion de sécurité

Le personnel de la DDC devrait procéder à partir d'une interprétation large de la sécurité humaine, telle que la définit le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement). Cette approche de la sécurité humaine se base sur la prémisse selon laquelle les mesures de sécurité militaire en vue de la défense de l'intégrité territoriale d'États ne contribuent guère à protéger les populations civiles d'attaques violentes. Par conséquent, l'approche de la sécurité humaine se concentre sur les besoins de la personne humaine. Les mesures destinées à prendre ces besoins en compte comprennent la protection contre toutes les formes de violence ainsi que la promotion de la sécurité économique, écologique, politique et sociale. Une approche de la sécurité humaine intégrant le souci d'égalité entre les hommes et les femmes comprend également la pleine garantie et la mise en œuvre des droits des femmes. Les femmes réclament des accords en matière de sécurité qui leur assurent des droits égaux, l'absence de violence (domestique), la protection contre le harcèlement sexuel et des possibilités égales concernant leur participation à la politique et l'égalité dans le domaine de l'emploi.⁷

L'égalité hommes-femmes comprise en tant que thème transversal en matière de développement de la paix⁸

Tout d'abord, tous les acteurs de développement de la paix, y compris la DDC, devraient inclure au nombre des objectifs qu'ils poursuivent l'égalité hommes-femmes comme l'une des valeurs centrales contribuant au développement de la paix ; en procédant de la sorte, il conviendrait de développer les synergies avec le thème transversal qu'est la lutte contre le VIH/sida et de les exploiter.

En second lieu, toutes les initiatives de développement de la paix devraient :

- intégrer une analyse de la situation concernant l'égalité hommes-femmes à l'évaluation générale de la situation, ce qui peut être fait en parallèle avec l'analyse du contexte relative au VIH/sida ;
- assurer que des considérations sur l'égalité hommes-femmes entrent dans la définition des résultats. En d'autres termes, les questions se rapportant à l'égalité hommes-femmes ne devraient pas se réduire à une composante du projet, mais bien plutôt faire partie des objectifs primordiaux de l'action et les influencer.

En troisième lieu, toutes les initiatives de développement de la paix devraient améliorer une représentation équilibrée des deux sexes :

- en augmentant la participation des femmes à la résolution des conflits au niveau de la prise de décisions ;
- en promouvant les femmes en tant qu'acteurs et protagonistes des initiatives de développement de la paix (plutôt qu'en tant que groupe «vulnérable») ;
- en favorisant des initiatives spécifiques en vue de renforcer la capacité des femmes à participer aux initiatives de développement de la paix de façon significative (*empowerment* des femmes) ;
- en améliorant la capacité des organisations à traiter des différences et inégalités existant entre les sexes et à réduire les inégalités entre les hommes et les femmes. Un effort dans ce sens pourrait comprendre des initiatives et/ou des composantes visant directement les femmes (par exemple formation professionnelle, renforcement et développement institutionnel d'organisations s'occupant des femmes) et les hommes (par exemple sensibilisation et analyse des liens entre les notions de virilité et de violence).

GENRE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PAIX

IMPLICATIONS POUR LA PROGRAMMATION, LES ENGAGEMENTS SPÉCIFIQUES À PRENDRE ET LES QUESTIONS THÉMATIQUES

A) La coopération au développement (CD) peut soutenir des initiatives spécifiques de développement de la paix sensibles aux questions de genre ainsi que l'empowerment des femmes⁹

La CD se doit d'être toujours sensible à la problématique de l'égalité hommes-femmes ; autrement dit, elle doit toujours prendre en considération les différences entre les deux sexes (rôles et besoins), ainsi que les relations existant entre eux. Hormis l'opportunité de se montrer sensible aux questions de genre, la CD doit dans certains cas viser spécifiquement l'empowerment des femmes, particulièrement lorsque ces dernières ont moins de pouvoir et sont socialement marginalisées. Dans quelques cas, la CD peut également ressentir la nécessité d'accorder une attention spéciale à un travail avec les hommes pour pouvoir exercer une influence sur la répartition des rôles entre les hommes et les femmes. Toute action entreprise en faveur de l'empowerment des femmes devrait être assortie d'un inventaire de ses effets sur les hommes et sur les relations entre les hommes et les femmes.

Situation de préconflit

- Soutenir les actions que les hommes et les femmes prennent pour prévenir la violence.
- Soutenir la mise en place de systèmes d'alerte précoce recueillant des informations provenant d'hommes et de femmes issus de toutes les classes de la société.

Empowerment des femmes

- Utiliser et renforcer les réseaux de groupes féminins existants afin de favoriser la sensibilisation aux questions de prévention des conflits.
- Soutenir les tribunes de femmes afin de faire connaissance, de partager leurs expériences et d'organiser en stratégies leurs idées et solutions en vue de la désescalade des conflits violents.

Négociations et accords de paix

- Soutenir les processus de paix à pistes multiples en associant la société civile – hommes et femmes – à la construction de la paix.
- Soutenir la stratégie «Track two» d'entretiens back channel, en encourageant également les réseaux de femmes militantes ignorant les frontières entre les parties aux conflits.
- Aider les acteurs locaux à développer un programme commun soulignant les diverses ques-

tions jugées cruciales pour les femmes et les hommes et qui doivent figurer à l'ordre du jour des négociations.

- Aider les acteurs locaux à faire pression sur des négociateurs (inter)nationaux clés, des partis politiques et d'autres personnes jouant un rôle déterminant pour qu'ils prennent en compte leurs programmes de paix visant davantage d'égalité entre les hommes et les femmes.
- Instruire les femmes et les hommes à tous les niveaux concernant les questions d'égalité entre hommes et femmes, les droits des femmes et les avantages que peuvent tirer les femmes et les hommes de l'égalité des sexes.

Empowerment des femmes

- Soutenir les groupes de femmes qui font connaître la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Ces deux documents réclament que les femmes soient incluses dans les processus de paix et de prise de décisions.

Reconstruction post-conflit

- Assurer que les femmes et les hommes soient impliqués dans les discussions sur les priorités fixées par votre organisation en matière de reconstruction.
- Soutenir les réformes législatives qui favorisent des droits égaux pour les femmes et les hommes.
- Soutenir les programmes visant la réduction de la violence domestique (la violence domestique tend à augmenter durant les premiers temps d'une période post-conflit).
- Veiller à ce que votre personnel respecte le code de conduite de votre organisation afin de prévenir les abus sexuels envers les femmes et les jeunes filles ainsi que les hommes et les garçons.
- Dépêcher sur le terrain des équipes mixtes (comportant des hommes et des femmes) équilibrées pour mettre en œuvre les programmes de votre organisation.

Empowerment des femmes

- Soutenir les initiatives financières apportant un appui aux femmes qui se présentent à une élection.
- Offrir aux femmes un accès direct aux fonds et aux crédits.
- Veiller à ce que les femmes aient accès à l'information sur la santé sexuelle et reproductive ainsi qu'aux services préventifs et curatifs correspondants (incluant le planning familial, les services de suivi de la maternité, les moyens de contraception, etc.).
- Garantir que les filles rendues orphelines lors d'un conflit puissent satisfaire leurs besoins fondamentaux et ceux de leur famille sans être condamnées à la prostitution.

Travail avec les hommes

- Avant et pendant un conflit, les hommes sont souvent conditionnés pour penser qu'une attitude agressive est une marque de virilité. Dans une situation post-conflit, ils ont besoin d'être aidés pour se débarrasser de cet aspect de leur identité masculine et se tourner vers d'autres rôles et activités.
- Les ressources nécessaires pour un travail avec les hommes ne devraient pas être prises sur celles allouées en faveur de l'empowerment des femmes.
- Apporter un soutien aux groupes d'hommes vulnérables.

B) La CD peut soutenir des initiatives spécifiques sur la sécurité sensibles à la problématique des rapports entre hommes et femmes

Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR)

- Soutenir les initiatives DDR qui concernent la situation, les besoins et intérêts spécifiques des combattants, hommes et femmes, de leurs familles et de la société dans laquelle ils sont réintégrés.
- Financer des programmes de recherche sur la dimension rapports entre les hommes et les femmes dans les processus DDR.
- Fournir des soins médicaux et psychosociaux appropriés aux civils infectés par le VIH/sida (notamment les victimes de viols) et aux ex-combattants.

Empowerment des femmes

- Renforcer l'implication des organisations de femmes dans la planification et la mise en œuvre des initiatives DDR.

Armes légères et de petit calibre (ALPC) et mines antipersonnel

- Financer des projets et programmes donnant aux ex-combattants, hommes et femmes, des raisons communes de déposer les armes.
- Financer des projets renforçant la prise de conscience des dangers que représentent les ALPC et les mines antipersonnel.
- Soutenir les organisations de femmes et les projets collectifs d'élimination des ALPC dans les maisons et au niveau des communautés.
- Financer des programmes de recherche sur la dimension genre des ALPC.

Réforme du secteur de la sécurité (SSR)

- Rendre conscient de la problématique genre et organiser des cours de formation sur les droits humains pour les services s'occupant de la sécurité les plus susceptibles d'entrer en contact avec des civils (par exemple la police).
- Instruire les femmes et les hommes sur la SSR – mécanismes, cadres et politiques – en mettant un accent particulier sur la manière de répondre aux besoins spécifiques des femmes.

GENRE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PAIX

AVANCÉES CONCRÈTES DANS LA GESTION DU CYCLE DE PROGRAMME

L'égalité des sexes en tant que l'un des objectifs du développement de la paix

Le développement de la paix exige l'intervention de différents acteurs à de nombreux niveaux, formels et informels (individuel, communautaire, communal, national, régional, international). Le rôle de la DDC est donc nécessairement limité. Le développement de la paix ne peut pas être promu uniquement par des programmes DDC. Il n'en demeure pas moins que «Do no Harm» constitue l'exigence minimale pour tout programme DDC. Les programmes entrepris doivent absolument éviter tout impact générateur de violence sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons et/ou l'aggravation des conflits violents en cours. En outre, la DDC peut apporter un appui à des initiatives spécifiques de développement de la paix et d'accroissement de la sécurité à n'importe quel stade d'un cycle de conflit. À cet effet, pour que les programmes et les projets de la DDC contribuent à la résolution non-violente de conflits et à la promotion des efforts en faveur de la paix, la Section Prévention et transformation des conflits (COPRET) de la DDC a développé l'instrument baptisé «Gestion des programmes sensible aux conflits» (GPSC). Cet instrument n'est pas un quelconque outil d'un nouveau type mais un moyen d'intégrer de façon conséquente une sensibilité aux conflits et à la problématique des rapports entre hommes et femmes dans la gestion des programmes de la DDC (stratégie programmatique, planification, mise en œuvre, suivi et évaluation).

Gestion des programmes sensible aux conflits:
www.ddc.admin.ch.

Gros plan sur le thème «Égalité hommes-femmes et promotion de la paix: Genre et gestion des programmes sensible aux conflits»: www.cdf-ch.org/newsletter_gender.html

Le chapitre suivant a pour but d'aider le personnel de la DDC à planifier le cycle de gestion des programmes et des projets d'une manière sensible à la problématique de l'égalité hommes-femmes et aux conflits. Devrait être appliquée à cet effet une approche tendant à une synergie avec les efforts consentis en vue de l'intégration des préoccupations relatives au VIH/sida.

Planification**1. Analyse du contexte sensible au genre et aux conflits**

- Changements dans les relations entre les sexes: comment les relations entre les sexes ont-elles changé par suite d'un conflit? Le rayon d'action des femmes et des hommes – à la maison, au sein de la communauté, au niveau national – a-t-il diminué ou augmenté? Quelles conséquences cette évolution a-t-elle sur notre programme / projet?
- Violence en rapport avec le genre: qui subit des violences (hommes / femmes / filles / garçons) et de quelle sorte de violence s'agit-il? Qui commet de tels actes et/ou en tire profit? De quelles stratégies les hommes et les femmes usent-ils pour faire face à cette violence? Pouvons-nous aider les hommes ou les femmes à contenir ou à surmonter la violence?

- Forces en faveur de la paix: est-ce que des efforts sont faits pour promouvoir la paix? Qui participe à ces efforts? Comment pouvons-nous assurer qu'à la fois les hommes et les femmes soient impliqués? Dans quelle mesure ces efforts en faveur de la paix relèvent-ils du genre? Comment pouvons-nous contribuer au renforcement de ces efforts en faveur de la paix? Quelles sont, dans l'optique du genre, les questions déterminantes pour le processus de paix? Comment peut-on les intégrer dans le processus de conciliation? Est-ce qu'il existe un code de conduite à l'intention des personnes oeuvrant pour la paix? Le cas échéant, ce code est-il suffisamment connu? Est-il respecté?

Empowerment des femmes

- Services: les femmes et les filles sont-elles discriminées en ce qui concerne l'accès aux services de base, éventuellement entravés au cours d'un conflit (dans les domaines de l'éducation, de l'alimentation et de la santé)?
- Vulnérabilité: la vulnérabilité des femmes et des filles a-t-elle augmenté du fait du conflit? Est-ce que les femmes et les filles sont incitées à des conduites néfastes telles que la prostitution en échange de nourriture et d'autres produits, ou des relations sexuelles à risques?

2. Stratégie de programme sensible au genre

Intérêts pratiques et stratégiques liés au genre: devons-nous essayer de pourvoir davantage aux besoins pratiques des hommes et des femmes liés directement au genre, c'est-à-dire avoir pour but ultime l'amélioration des conditions de vie des hommes et des femmes dans les rôles qui leur ont été attribués? Ou voulons-nous changer les intérêts stratégiques sexospécifiques des hommes et des femmes? Autrement dit, est-ce que notre but ultime ne devrait pas être plutôt d'influer sur les rôles impartis aux hommes et aux femmes, tout en adoptant une approche holistique et en nous conformant à «Do no Harm» (par exemple en combattant la discrimination structurelle exercée à l'endroit des femmes quant à la propriété de biens)? Et, partant de là, quelle stratégie, quant au genre, faut-il par conséquent choisir pour notre programme ou notre projet?

- Favoriser l'empowerment des femmes, afin d'élargir leur champ d'action?
- Travailler avec les hommes, pour défendre de nouveaux rôles?
- Faire coopérer les hommes et les femmes?
- Sensibiliser au genre dans le cadre d'un programme ou d'un projet existant?
- Appliquer plusieurs de ces stratégies à la fois?

3. Les objectifs et le développement d'indicateurs

- Lors de la fixation des objectifs, il convient de placer les objectifs se rapportant au conflit et au genre (tant ceux de nature pratique que stratégique) en haut de la liste de tout programme ou projet.

4. Budget

- Notre budget reflète-t-il la stratégie que nous avons choisie en ce qui concerne le genre?
- Avons-nous inscrit au budget ce qu'il faut pour financer une formation de sensibilisation au genre et aux conflits et, si besoin est, une expertise sur le terrain?

Réalisation

1. Organisations partenaires

- Qui va mettre en œuvre le projet qui a été préparé? Des femmes? Des hommes? Des femmes et des hommes ensemble? Pourquoi?
- Quelle est la position de ces organisations partenaires concernant l'égalité hommes-femmes?
- Est-ce qu'il n'y aura que des femmes, ou que des hommes, pour participer à la réalisation du pro-

jet? Ou est-ce qu'au contraire hommes et femmes y participeront?

2. Groupes cibles

- À qui s'adressent les mesures prévues? Seulement aux femmes, ou seulement aux hommes? Ou à la fois aux hommes et aux femmes?
- Si un programme / projet a été conçu à l'intention à la fois des hommes et des femmes: que devons-nous garder tout spécialement à l'esprit pour qu'effectivement les hommes et les femmes puissent bénéficier du programme / projet?

3. Compétences concernant le genre et les conflits

- Comment les compétences de notre personnel et de nos organisations partenaires concernant le genre et les conflits peuvent-elles être favorisées et renforcées?

Suivi

1. Instruments de suivi sensibles au genre

- Les hommes et les femmes concernés sont-ils satisfaits de ce qui a été réalisé? Quels changements et ajustements leur paraissent importants?
- Est-ce que, sur la base de l'expérience acquise avec ce programme, les objectifs fixés sont toujours tout à fait pertinents? Ou devrait-on peut-être les redéfinir? Le cas échéant, dans quel sens?
- Est-ce que les indicateurs retenus se sont avérés utiles? Dans quelle mesure faut-il les modifier ou les compléter?

Évaluation

1. Instruments d'évaluation sensibles au genre

- Qu'est-il advenu des objectifs liés au genre et aux conflits au cours du cycle de gestion du programme / projet? Dans quel sens ou pourquoi ces objectifs ont-ils changé, ou pourquoi les a-t-on abandonnés?

2. Leçons apprises

- Quelles leçons a-t-on tirées concernant le genre et les conflits?
- De quoi devrions-nous nous souvenir?
- Qu'est-ce qui doit être changé?

GENRE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PAIX

EXEMPLE D'UNE INITIATIVE DE LA DDC

Révélation de violences sexuelles contre les femmes et les jeunes filles dans la région des Grands Lacs

En octobre 2002, ayant été informé par ses partenaires locaux de viols collectifs de plus de 2000 femmes par des combattants appartenant à diverses factions armées qui occupaient temporairement la ville d'Uvira, le Bureau de la coopération suisse à Bujumbura, la capitale du Burundi, a contribué spontanément à une action d'une ONG locale consistant à apporter les premiers soins médicaux et un soutien psychosocial à 500 femmes victimes de ces viols. Les événements tragiques d'Uvira ont servi à mettre en lumière les problèmes propres au genre trop souvent cachés et la souffrance engendrée par les conflits violents. Pour assurer que de telles atrocités ne soient plus ignorées et qu'elles soient au contraire discutées ouvertement, le bureau de la DDC à Bujumbura a lancé différents programmes humanitaires destinés à aider les victimes de violences sexuelles. Les activités de ce projet suivent trois axes: «Soins médicaux», «Soutien et réadaptation psychosociale» et «Plaidoyer». Les soins médicaux comprennent une assistance médicale d'urgence aux victimes de violences sexuelles y compris des tests VIH/sida gratuits. La réadaptation sociale couvre une large palette d'activités psychosociales, parmi lesquelles une activité de conseil individuel post-traumatisme aux victimes de violences sexuelles, ainsi que la formation professionnelle d'experts conseils locaux aux cas de traumatismes. Enfin, l'axe de plaidoyer embrasse les conseils juridiques de nature générale aux victimes de violences sexuelles et une assistance légale au cours des procédures de justice. En outre, le financement d'émissions radiophoniques, de dépliants, d'ateliers, etc. permet de contribuer à des campagnes s'adressant à différents publics. Au niveau multilatéral, la centrale de l'aide humanitaire de la DDC à Berne veille à ce que le thème des violences sexuelles commises à l'encontre des femmes et des jeunes filles reçoive une attention appropriée sur le plan international et, s'agissant de celles qui se sont produites près des Grands Lacs, qu'elles soient suivies par d'autres acteurs externes travaillant dans la région.

Informations complémentaires: www.ddc.admin.ch

COLLABORATION AVEC D'AUTRES ACTEURS

Au cours des dix dernières années, diverses organisations – groupes d'experts, ONG et agences de développement – ont élaboré un savoir conceptuel et pratique sur les thèmes du genre et du développement de la paix. On ne saurait trop recommander de consulter ces sources pendant les phases de planification, de mise en œuvre et d'évaluation des programmes de développement de la paix. La liste qui suit n'est pas exhaustive ; les organisations mentionnées ne représentent que quelques exemples.

BRIDGE, Royaume-Uni, www.bridge.ids.ac.uk
cfd – L'ONG pour l'Empowerment des femmes, www.cfd-ch.org
ACDI, www.acdi-cida.org
GTZ, www.gtz.de
INSTRAW, www.un-instraw.org
International Alert, Royaume-Uni, www.international-alert.org
International Center for Research on Women, www.icrw.org
KOFF – Centre pour la promotion de la paix, www.swisspeace.org/koff/t_gender.htm
Femmes pour la paix, www.peacewomen.org
DDC, www.ddc.admin.ch
Siyanda, www.siyanda.org
UNIFEM (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme), www.unifem.org
Femmes, paix et sécurité, www.womenwarpeace.org
Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté, www.wilpf.org

Autres lectures

Genre et alerte précoce en cas de conflit:

A Framework for Action: www.international-alert.org

Gendering Demilitarization as a Peacebuilding Tool:

www.bicc.de

Perspectives genre dans le désarmement, la démobilisation et la réintégration:

<http://disarmament2.un.org/gender/note4.pdf>

Perspectives genre concernant les mines antipersonnel:

<http://disarmament2.un.org/gender/note5.pdf>

«Mainstreaming du VIH / SIDA»: intégrer la lutte contre le VIH / SIDA dans la coopération internationale, un manuel avec un recueil de documents, de check-lists et d'exemples sur CD-rom pour la DDC et ses partenaires

<http://www.ddc.ch>

Perspectives genre relatives aux armes légères et de petit calibre:

<http://disarmament2.un.org/gender/note3.pdf>

The Police and Equality between Women and Men:

<http://www.oecd.org>

Programming for Results in Peacebuilding –

Objectives Tree & Performance Indicators:

www.acdi-cida.gc.ca

Manuel de la DDC sur l'égalité hommes-femmes:

<http://www.ddc.ch>

Résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur «les femmes, la paix et la sécurité»:

http://www.un.org/events/res_1325e.pdf

GENRE ET DÉVELOPPEMENT DE LA PAIX

Références

- Schirch, Lisa et Sewak, Manjrika (2004), *The Role of Women in Peacebuilding*, Global Partnership for the Prevention of Armed Conflict, <http://www.gppac.net/>
- Moser, Caroline et Clark, Fiona eds. (2001), *Victims, Perpetrators or Actors? Gender, Armed Conflict and Political Violence*, Zed Books, Londres
- ACDI (1999), *Égalité entre les sexes et consolidation de la paix: un cadre d'action*, www.acdi-cida.org
- INSTRAW (2004), *Resources on Gender and Conflict Prevention / Resolution*, <http://www.un-in-straw.org>

Notes de bas de page

- ¹ D'après Moser, Caroline et Clark, éd. Fiona (2001), *Victims, Perpetrators or Actors? Gender, Armed Conflict and Political Violence*, Zed Books, Londres
- ² Moser and Clark (2001:30)
- ³ Moser and Clark (2001:30-31)
- ⁴ Harding, Sandra (1986), *The Science Question in Feminism*, Ithaca/Londres: Cornell University Press
- ⁵ D'après cfd – L'ONG pour l'empowerment des femmes www.cfd-ch.org
- ⁶ D'après cfd, 2004
- ⁷ D'après cfd, 2004
- ⁸ D'après l'ACDI, 1999; et Schirch et Sewal, 2004
- ⁹ D'après International Alert and Women Waging Peace, 2004
- ¹⁰ L'empowerment de femmes sans promotion d'une meilleure compréhension entre les sexes (impliquant aussi une explication sur les avantages de relations égalitaires à la fois pour les hommes et les femmes) peut engendrer des tensions.
- ¹¹ D'après International Alert and Women Waging Peace, 2004

Éditeur:

Direction du développement et de la coopération, DDC
Section Prévention et transformation des conflits, COPRET
Freiburgstrasse 130
CH-3003 Berne

Auteur:

Patricia Barandun, <http://www.ddc.ch>